

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Parcours Licence 2

Licence Sciences de la vie



Composante
UFR Sciences
Vie Terre
Environnement

Présentation

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont prévues en Contrôle Terminal (CT) et Contrôle Continu (CC) :

Sans précision supplémentaire, les CT correspondent à une évaluation écrite et/ou orale selon les années et les enseignants responsables des sujets. Le CC n'est pas rattrapé en 2ème session et les notes de CC de la première session sont en conséquence conservées.

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de CC $\geq 12/20$ dans les matières, UE, semestres non validés est automatique. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. Au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont uniquement prévues en Contrôle Continu :

Le Contrôle Continu Intégral (CCI) comprend plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Le CCI inclut une évaluation supplémentaire et facultative de seconde chance dont la note se substitue à la note du CCI initial correspondant et est prise en compte dans la moyenne du CCI.

Le contrôle continu non intégral (CC) comprend également plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Après la tenue du jury, une session de rattrapage est proposée aux étudiant.e.s avec une moyenne inférieure à 10 au contrôle continu non intégral de l'UE ou matière prenant la forme d'une nouvelle évaluation pour laquelle la note obtenue se substitue à la moyenne des notes du contrôle continu initial concerné .

ABSENCE AUX ENSEIGNEMENTS : L'assiduité est obligatoire. Toute absence en cours, cours intégrés, TD, TP, séquence d'observation ou mise en situation professionnelle doit être signalée le plus rapidement possible et justifiée auprès de l'enseignant responsable et du secrétariat pédagogique dans un délai de deux jours ouvrables à compter de son retour.

ABSENCE AUX EVALUATIONS :

Les absences aux examens ont les conséquences suivantes :

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



- Absence justifiée lors d'un contrôle continu : L'équipe pédagogique proposera une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée.

- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)

- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable ; c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Règles de compensation adoptées à l'UFR SVTE (sous réserve de validation en conseil d'Administration de l'uB) :

COMPENSATION (sous réserve de validation en Conseil d'Administration de l'uB) : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE (Unités d'Enseignement) pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

COMPENSATION des matières au sein d'une même UE

COMPENSATION des UE au sein d'un même semestre

NON COMPENSATION des semestres entre eux **EXCEPTÉ pour les semestres 1 et 2 de la L1 SVTE**

<https://ufr-svte.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/SCOL-SVTE-2021-2022-Referentiel-des-Etudes.pdf>

Organisation

Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont prévues en Contrôle Terminal (CT) et Contrôle Continu (CC) :

Sans précision supplémentaire, les CT correspondent à une évaluation écrite et/ou orale selon les années et les enseignants responsables des sujets. Le CC n'est pas rattrapé en 2ème session et les notes de CC de la première session sont en conséquence conservées.

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de CC $\geq 12/20$ dans les matières, UE, semestres non validés est automatique. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. Au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont uniquement prévues en Contrôle Continu :

Le Contrôle Continu Intégral (CCI) comprend plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



séquence d'enseignement. Le CCI inclut une évaluation supplémentaire et facultative de seconde chance dont la note se substitue à la note du CCI initial correspondant et est prise en compte dans la moyenne du CCI.

Le contrôle continu non intégral (CC) comprend également plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Après la tenue du jury, une session de rattrapage est proposée aux étudiant.e.s avec une moyenne inférieure à 10 au contrôle continu non intégral de l'UE ou matière prenant la forme d'une nouvelle évaluation pour laquelle la note obtenue se substitue à la moyenne des notes du contrôle continu initial concerné .

ABSENCE AUX ENSEIGNEMENTS : L'assiduité est obligatoire. Toute absence en cours, cours intégrés, TD, TP, séquence d'observation ou mise en situation professionnelle doit être signalée le plus rapidement possible et justifiée auprès de l'enseignant responsable et du secrétariat pédagogique dans un délai de deux jours ouvrables à compter de son retour.

ABSENCE AUX EVALUATIONS :

Les absences aux examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu : L'équipe pédagogique proposera une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée.
- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable ; c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Règles de compensation adoptées à l'UFR SVTE (sous réserve de validation en conseil d'Administration de l'uB) :

COMPENSATION (sous réserve de validation en Conseil d'Administration de l'uB) : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE (Unités d'Enseignement) pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

COMPENSATION des matières au sein d'une même UE

COMPENSATION des UE au sein d'un même semestre

NON COMPENSATION des semestres entre eux

<https://ufr-svte.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/SCOL-SVTE-2021-2022-Referentiel-des-Etudes.pdf>

Infos pratiques

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Contacts

Responsable de formation

Stéphane MANDARD

✉ stephane.mandard@ube.fr

Responsable de formation

Patricia GERBEAU-PISSOT

✉ Patricia.Gerbeau-Pissot@ube.fr

Contact scolarité

Scolarité UFR SVTE LICENCE (RDC ailes centrale 6 bd Gabriel 21000 DIJON)

2ème année LICENCE : ✉ secretariat.l2svte@u-bourgogne.fr

Campus

🏠 Campus de Dijon

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



Programme

Licence 2 (Sciences Vie) - Rentrée 2025

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE OBLIGATOIRES	Bloc						
S3 anglais 3 (ANG-103)	UE			12h			2 crédits
S3 réussite étudiant 3 (RE-103)	UE		11h	17h	2h		1 crédits
S3 Biostatistiques 2 (STAT-102)-BIOSTAT2	UE		10h	6h	9h		3 crédits
LISTE DES UE à choix : 8 à choisir	Portfolio						
UE à choix en BIOLOGIE ANIMALE :	Choix						
S3 Diversité du règne animal 2 (DRA-102)-DRA2	UE		12h	4h	9h		3 crédits
S3 DRA3-Diversité du règne animal 3 (DRA-103)	UE		12h	4h	9h		3 crédits
UE à choix en BIOCHIMIE et BIOLOGIE MOLECULAIRE :	Choix						
S3 Chimie moléculaire-Bioénergétique (BBM-103)-COBI	UE		12h	13h			3 crédits
S3 Métabolisme cellulaire intégré et régulation (BBM-104)-MIRE	UE		13h	8h	4h		3 crédits
S3 BioPhy2 Physique-Biophysique (PHY-102)	UE		16h	9h			3 crédits
S3 BIOMAP Biochimie métabolique approfondie et pathologies associées (BBM-105)	UE		15h	10h			3 crédits
UE à choix en BIODIVERSITE ECOLOGIE EVOLUTION :	Choix						
S3 ECO-MIC Ecologie microbienne- Cycles biogéochimiques (BEE-102) parcours AG pour CYPI	UE		12h	6h	6h		3 crédits
S3 Comportement animal (BEE-105)	UE		12h	4h	9h		3 crédits
S3 Ecophysiologie (BEE-104)	UE		12h	5h	8h		3 crédits
S3 Evolution1 (BEE-103)	UE		11h	8h	6h		3 crédits
UE à choix en PHYSIOLOGIE ANIMALE et VEGETALE :	Choix						
S3 Physiologie Cardiovasculaire et Respiratoire 1 (PA-103)	UE		10h	6h	9h		3 crédits
S3 Nutrition minérale et hydrique des plantes (BPV-104)	UE		10h	5h	10h		3 crédits
S3 Physiologie végétale-La photosynthèse à la base de la chaîne alimentaire (BPV-103)	UE		12h	6h	7h		3 crédits
S3 Régulation des grandes fonctions par les systèmes nerveux autonome et endocriniens (PA-104)	UE		10h	6h	16h		3 crédits
UE à choix en PHYSIQUE CHIMIE :	Choix						
S3 Physique : Biofluides (BIF-101)	UE		8h	8h	9h		3 crédits
S3 Chimie générale prépa (PCB)-chimie générale (CGP-101)	UE			25h			3 crédits
S3 Chimie : Diagramme de Phases et cristallographie (DPC-101)	UE		11h	14h			3 crédits

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



S3 Chimie : Chimie organique prépa B (COP-101)	UE	10h	8h			3 crédits
UE à choix PIX, PREPRO, SCIENCES et SOCIETES	Choix					
S3 Usages numériques-préparation PIX (PIX-101)	UE	25h				3 crédits
S3 Préprofessionnalisation Métiers de l'Education et de la formation (PP1-101)	UE	26h	18h			3 crédits
S3 Sciences et sociétés 2 (SES-102)	UE	25h				3 crédits
UE à choix en NEUROSCIENCES	Choix					
S3 Introduction aux Neurosciences (NEU-101)	UE	12h	7h	6h		3 crédits
UE à choix en BIOLOGIE CELLULAIRE :	Choix					
S3 Biologie cellulaire 3-Flux d'information (BC-103)	UE	9h	9h	7h		3 crédits
S3 Microbiologie générale (MIC-101)	UE	15h	4h	6h		3 crédits
S3 Bases fondamentales de l'immunologie (IMM-101)	UE	15h	6h	4h		3 crédits
S3 Biologie du développement 1, Embryogenèse (DEV-101)	UE	12h	6h	7h		3 crédits
S3 Essentiels de Génétique 1 (GEN-101)	UE	9h	12h	4h		3 crédits
UE à choix en sciences terre	Choix					
S3 PAL1 Paléontologie 1 : Paléobiodiversité et évolution (PAL-101)	UE	8h	7h	10h		3 crédits
S3 MAG&MET1 Magmatisme métamorphisme 1 (MMT-101)	UE	12h	3h	10h		3 crédits
S3 SED1 Sédimentologie 1 (SED-101)	UE	15h		10h		3 crédits
S3 EAUCLI Eau et climat 1 : le cycle de l'eau et les climats (EAU-101)	UE	15h	10h			3 crédits
S3 Planétologie comparée : Formation du système solaire et de la Terre (PLN-101)	UE	12h	8h	5h		3 crédits
S3 TEC2 Tectonique 2 : tectonique analytique (TEC-102)	UE	10h	5h	10h		3 crédits
S3 GEOCH2 Géochimie 2 : Chimie élémentaire et isotopique (isotope stable) des roches (GCH-102)	UE	12h	13h			3 crédits
S3 MIN1Minéralogie 1 : minéralogie et cristallographie (MIN-101)	UE	12h	6h	7h		3 crédits
S3 PAYS3 Formation des paysages 3 : érosion chimique des surfaces continentales (PAY-103)	UE	12h	10h	3h		3 crédits
stage facultatif	UE					0 crédits

Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE OBLIGATOIRES	Bloc						
S4-anglais 4 (ANG-204)	UE			12h			2 crédits
S4 Réussite étudiante 4 (RE-204)	UE		1,5h	15h	2h		1 crédits
LISTE DES UE à choix : 9 à choisir	Portfolio						
UE à choix en BIOCHIMIE et BIOLOGIE MOLECULAIRE:	Choix						

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



S4 AEP Approches expérimentales d'analyse des protéines ((BBM-206)	UE	10h	10h	5h	3 crédits
S4 SFAN Structure et fonctionnement des acides nucléiques (BBM-207)	UE	12h	9h	4h	3 crédits
S4 TEBIO Techniques d'analyse en biochimie (BBM-208)	UE		10h	15h	3 crédits
S4 OSEAN Outils d'analyse de séquences nucléiques (BBM-209)	UE	6h	11h	8h	3 crédits
S4 COB Chimie : Chimie organique pour la biologie (CHM-203)	UE	11h	14h		3 crédits
UE à choix en BIOLOGIE CELLULAIRE :	Choix				
S4 Génie génétique 2 (GEN-202)	UE	8h	8h	9h	3 crédits
S4 Biologie du développement 2 : Organogenèse (DEV-202)	UE	10h	6h	9h	3 crédits
S4 Immunité et Infection (IMM-202)	UE	15h	10h		3 crédits
S4 Biologie Cellulaire 4 : Cellules dans leur contexte social (BC-204)	UE	15h	4h	6h	3 crédits
S4 Microbiologie et biotechnologie (MIC-202)	UE	16h	6h	3h	3 crédits
UE à choix en BIODIVERSITE ECOLOGIE EVOLUTION	Choix				
S4 Evolution 2 (BEE-209)	UE	11h	6h	8h	3 crédits
S4 ECOCOMP1 Ecologie comportementale 1 (BEE-207)	UE	12h	4h	9h	3 crédits
S4 Ecologie générale (BEE-208)	UE	10h	3h	12h	3 crédits
S4 Ecologie des interactions (BEE-212)	UE	14h	4h	7h	3 crédits
UE à choix en PHYSIOLOGIE	Choix				
S4 Physiologie rénale et équilibre hydrique (PA-206)	UE	15h	6h	4h	3 crédits
S4 Physiologie Cardiovasculaire et Respiratoire 2 (PA-207)	UE	10h	6h	9h	3 crédits
S4 Physiologie sensorielle (PA-208)	UE	10h	6h	9h	3 crédits
S4 Physiologie musculaire et motricité (PA-205)	UE	15h	4h	6h	3 crédits
S4 Stratégie d'adaptations des plantes aux stress (BPV-205)	UE	6h	7h	12h	3 crédits
UE à choix en PHYSIQUE CHIMIE :	Choix				
S4 Biophysique : Mesures Physiques et Capteurs (MPC-201)	UE	6h	8h	11h	3 crédits
S4 Biophysique : Mesures physiques et Biomécanique (MPB-201)	UE	6h	19h		3 crédits
S4 Chimie : Chimie des solutions (CHS-201)	UE		10h	15h	3 crédits
S4 Chimie structurale et analytique (CSA-201)	UE	16h	9h		3 crédits
S4 Chimie : Liaisons intermodulaires et matières molles (LIM-201)	UE		10h		3 crédits
S4 Physique : Thermodynamique (THD-201)	UE	10h	9h	6h	3 crédits
UE à choix en NEUROSCIENCES :	Choix				
S4 Neuroanatomie fonctionnelle du cerveau (NEU-202)	UE	12h	7h	6h	3 crédits
UE à choix BIOLOGIE VEGETALE et ANIMALE	Choix				
S4 DRV2 Biologie végétale : Diversité du Règne Végétal 2 (DRV-202)	UE		15,45h	9,15h	3 crédits
S4 DRA4 Diversité du règne animal 4 (DRA-204E)	UE		25h		3 crédits
UE à choix ETHIQUE SOCIETE ENJEUX et SCIENCES	Choix				
S4 Sciences et Sociétés 3 (SES-203)	UE		25h		3 crédits

🕒 Offre en cours de modification : les informations concernant le contenu des enseignements peuvent évoluer jusqu'au 30 septembre



UE à choix STAGE	Choix				
S4 stage (STAG-201)	UE	25h			3 crédits
S4 UE à choix Sciences Terre	Ressource				
S4 CARTO1 Cartographie et SIG 1 (SIG-201)	UE	5h	20h		3 crédits
S4 PETROSED1 Pétrologie sédimentaire 1 (PTS-201)	UE	10h	3h	12h	3 crédits
S4 STRAT11 Stratigraphie 1: Les outils de stratigraphie pour reconstruire les âges de la Terre (STG-201)	UE	12h	8h	5h	3 crédits
S4 OCEANO Océanographie (OCE-201)	UE	15h	10h		3 crédits
S4 MMT2 Magmatisme métamorphisme 2 (MMT-202)	UE	12h	6h	7h	3 crédits
S4 -GEOPHY1 Géophysique 1 (GPH-201)	UE	13h	12h		3 crédits
S4 PETRO&RES Pétrologie sédimentaire 1 : Pétrologie et ressources minérales (RES-201)	UE	12h	3h	10h	3 crédits
S4 TERR1 Ecole de terrain 1 (TER-201)	UE			25h	3 crédits
S4 BGC1 Cycles biogéochimiques 1 (BGC-201)	UE	11h	10h	4h	3 crédits
S4 Programmation R/Python (PGR-201)	UE	5h	5h	15h	3 crédits
stage facultatif	UE				0 crédits